

Arpenteur / Arpenteuse



Description de l'occupation

- Collecte, transfère, calcule et met en plan les données d'arpentage à l'aide d'instruments spécialisés (carnet de notes électronique, station totale conventionnelle ou robotisée, récepteur GPS, logiciels de calcul, logiciels de dessin, etc.), en vue de réaliser des plans ou de délimiter les constructions projetées;
- Fournit des données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains ou types d'infrastructures (complexes industriels ou commerciaux, bâtiments, résidences, routes, etc.).

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en arpentage et en topographie peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer le travail en plein air;
- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de géodésie, de topométrie et d'arpentage;
- Être à l'aise avec l'équipement informatique (logiciels, calculateurs, etc.);
- Faire preuve d'esprit d'équipe et avoir une bonne capacité d'analyse;
- Être autonome, précis et minutieux;
- Pouvoir se déplacer en région.

Salaires annuels moyens*

Arpenteur**	49 996 \$
Ceux qui travaillent plus de 500 heures	63 690 \$
Proportion***	76 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux admis par la CCQ	51	76
Taux de placement des diplômés*	88,2 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Arpenteur	37,96 \$	37,96 \$	33,08 \$
Arpenteur – Classe 2	32,27 \$	32,27 \$	–

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur

Génie civil et voirie 89 %

Industriel 1 %

Institutionnel et commercial 10 %



Perspectives d'emploi



- Le nombre d'arpenteurs a augmenté en 2017. On dénombrait 1 136 arpenteurs sur les chantiers de construction. Près de 90 % du volume de travail des arpenteurs est fait dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- Près d'un arpenteur sur trois doit se déplacer dans une autre région que sa région de domicile, pour aller travailler. Les femmes représentaient 8 % de la main-d'œuvre de cette occupation, en 2017;
- En 2017, 76 nouveaux arpenteurs sont entrés dans l'industrie. C'est un nombre supérieur à la moyenne annuelle des quatre années précédentes (51);
- Le salaire annuel moyen des arpenteurs s'élève à 50 000 \$, alors que si on considère les arpenteurs travaillant plus de 500 heures, celui-ci s'évalue à 63 700 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont plutôt bonnes, même si l'emploi est en légère baisse et qu'une partie de la demande de main-d'œuvre pourrait être comblée par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Arpentage et topographie (5238)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie
- Montréal
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	28
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	73
Côte-Nord	40
Estrie	40
Île de Montréal	78
Laval-Laurentides-Lanaudière	184
Mauricie-Bois-Francs	81
Montérégie	175
Outaouais	17
Québec	299
Saguenay-Lac-Saint-Jean	121
Extérieur et Baie-James	0
Total	1 136

Nombre de femmes actives dans l'occupation 86

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Arpenteur	27 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Arpenteur	39	22 %	67 %	11 %	1 136
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086